

[Voir la version en ligne](#)



## Chiffre clé

2

nouveaux **facteurs de risque de la maladie d'Alzheimer** sont venus compléter la liste des 12 déjà identifiés. Le groupe d'experts de la commission de la revue *The Lancet* sur la prévention a inscrit en juillet 2024, l'hypercholestérolémie et la perte de vision parmi les facteurs de risque modifiables. Ils complètent ainsi la liste composée de la perte d'audition, l'hypertension artérielle, l'inactivité physique, le traumatisme crânien, la consommation excessive d'alcool, le tabagisme, l'obésité, l'isolement social, le diabète, la dépression, le faible niveau d'éducation et la pollution de l'air.

Dans son rapport 2024 « prévention, intervention et soin de la démence », la commission permanente du *Lancet* rappelle que « le potentiel de prévention est élevé et près de la moitié des cas de maladie d'Alzheimer pourraient être évités en éliminant/contrôlant ces 14 facteurs de risque. »

Maladie d'Alzheimer : deux nouveaux facteurs de risque identifiés

Rapport 2024 de la commission permanente du *Lancet*

Hypertension artérielle et maladie d'Alzheimer

Cataracte et maladie d'Alzheimer

## Politiques publiques

Le 8 avril 2024, la **loi portant mesures pour bâtir la société du « bien vieillir » et de l'autonomie** est promulguée. Son titre 1er s'intitule « Renforcer le pilotage de la politique de prévention de la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement social ». Il prévoit, entre autres :

- la création d'un service public départemental de l'autonomie, sorte de guichet unique pour faciliter le parcours usager ;
- l'organisation, au moins tous les trois ans, d'une conférence nationale de l'autonomie ;
- la possibilité pour les services sanitaires et sociaux d'accéder aux registres des personnes vulnérables tenus par les mairies et pour les mairies d'accéder à la liste des bénéficiaires de la PCH et de l'APA quand ceux-ci ne s'y sont pas opposés ;

- la généralisation du programme ICOPE avec le développement de consultation de prévention pour les 60-65 ans et les 70-75 ans ;
- une loi de programmation pluriannuelle pour le grand âge.

Avant les élections européennes qui ont eu lieu en juin 2024, la Fondation Médéric Alzheimer a soutenu le **Manifeste d'Helsinki**, un document élaboré par l'association Alzheimer Europe qui appelle les décideurs politiques à prendre les bonnes mesures pour améliorer la vie des personnes vivant avec la maladie et de leurs proches.

[Loi Grand âge et blocage Français](#)

[La loi « Bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie »](#)

Source : Légifrance

[Le Manifeste d'Helsinki](#)

## Prévention

La **direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques** (DREES) publie un panorama « Dépenses de santé en 2023 » qui souligne une diminution de 38 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 7,5 milliards d'euros. Bien que l'Assurance maladie en reste le principal financeur, sa part recule depuis plusieurs années.

### [Les dépenses de prévention diminuent de nouveau en 2023](#)

Le **Conseil national de l'alimentation publie son avis n°92**. Il identifie 4 objectifs destinés à améliorer l'alimentation des personnes âgées dans un souci de préservation de leur santé et de leurs liens sociaux. Il formule également des recommandations pour y parvenir.

### [Avis du CNA sur l'alimentation du bien vieillir](#)

## Médicament

Après avoir émis un premier avis négatif en juillet, l'Agence européenne du médicament (EMA) a finalement autorisé en novembre la mise sur le marché du **Lecanemab**. Il s'agit d'un anticorps monoclonal développé par les laboratoires Biogen et Eisai à destination des personnes ayant la maladie d'Alzheimer à un stade précoce. Ce traitement vise à ralentir le déclin cognitif. Cette autorisation est cependant conditionnée à des restrictions pour limiter les risques d'effets secondaires du traitement.

### [L'agence européenne du médicament autorise le médicament anti-Alzheimer Lecanemab sous conditions](#)

## Interventions non médicamenteuses

Le 16 octobre dernier, le **premier référentiel des interventions non médicamenteuses** (INM) a été lancé par la *Non Pharmacological Intervention Society* (NPIS). Ce référentiel répertorie les fiches protocoles et de soins, des modes d'emploi de chacune des INM qui fait l'objet d'une validation scientifique au travers d'une expertise collectif. Un outil essentiel à l'heure où deux Français sur 3 utilisent des « thérapies alternatives » pour prendre soin de leur santé.

### [Le référentiel des interventions non médicamenteuses validées par la science est disponible](#)

## Habitat

Des travaux, articles et études sur les **colocations** Alzheimer ont été publiés, quand dans le même temps les représentants des **accueils familiaux** tiraient la sonnette d'alarme sur leur situation préoccupante (et parfois précaire).

Les **EHPAD**, quant à eux, s'interrogeaient sur de nouveaux dispositifs d'accompagnement des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer.

Le rapport de l'IGAS, publié en février, intitulé « **Lieux de vie et accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie** : les défis de la politique domiciliaire. Se sentir chez soi où que l'on soit » a dressé un panorama très détaillé des différentes modalités d'habitat avec pour chacune constats et recommandations. En toile de fond de ce rapport le souhait croissant des Français de vieillir chez eux quel que soit leur situation et la nécessité de renforcer les actions favorisant le maintien à domicile.

[Des unités d'hébergement protégées réinventent les dispositifs Alzheimer en Ehpad](#)

[Rapport de l'IGAS sur les lieux de vie et d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie](#)

[L'accueil familial a-t-il un avenir ?](#)

[Habitat inclusif : il manque un pilote dans l'avion](#)

67 000 résidents en EHPAD ont moins de 75 ans dont 14 000 ont moins de 65 ans. Selon la DREES (direction de la recherche, des études, des évaluations et des statistiques) il s'agit essentiellement d'hommes, avec de faibles ressources, une sur-représentation de difficultés psychiques et moins de maladies neuro dégénératives. Les besoins de ces résidents en matière de prise en charge sont spécifiques.

### [Les résidents en EHPAD de moins de 75 ans : un profil et des besoins spécifiques](#)

4,4 % : c'est l'augmentation moyenne du prix d'hébergement en EHPAD en 2023. Cette hausse n'était pas uniforme, dépendant des départements mais également du statut des établissements.

### [Hébergement EHPAD – Chiffres CNSA](#)

## Échos d'ailleurs

La maladie d'Alzheimer reste un défi pour la santé publique et les systèmes de soins dans le monde. À travers une revue de la littérature, cet article fournit des données et des chiffres sur la maladie d'Alzheimer aux USA en 2024. Les coûts associés à la maladie d'Alzheimer sont élevés et devraient continuer à augmenter (estimés à 320 milliards de dollars aux États-Unis). La prévalence de la maladie est estimée à 6,2 millions de personnes aux USA en 2024.

### [2024 - Maladie d'Alzheimer : faits et chiffres](#)

Pour découvrir les 25 000 articles en ligne, rendez-vous [sur notre base documentaire](#).

5 rue des Reculettes  
75013 Paris

## RESTONS EN CONTACT

Pour nous contacter : 01 56 79 17 91



Vous recevez cet email car vous avez accepté de recevoir des informations de la Fondation Médéric Alzheimer. Pour connaître notre politique de confidentialité, cliquez [ici](#).

[Se désinscrire de cette liste](#)